

LES TRANSPORTS

LE POSTE DE SAUVETAGE DE TOFINO—LES NOYADES

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports au sujet du malheureux incident qui s'est produit à Tofino sur la côte ouest de l'Île de Vancouver où deux personnes se sont noyées en essayant d'atteindre la réserve indienne. Comme la communauté craint les répercussions de la réduction de personnel au poste de sauvetage—le personnel a été réduit à un contingent qui travaille de huit heures du matin à quatre heures de l'après-midi et il n'y a personne le soir—puis-je demander au ministre s'il est disposé à faire une enquête pour déterminer si les pertes de vie que j'ai mentionnées sont attribuables à cette réduction de service? S'il a reçu un rapport sur l'incident, est-il prêt à mettre la Chambre au courant de la nature des renseignements qu'il a reçus?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): J'ai l'intention de faire enquête sur la question pour déterminer si le personnel au poste est suffisant. Toutefois, dans le cas particulier qu'a mentionné le député, on ne peut rejeter aucune responsabilité sur le personnel parce que, quatre minutes après avoir reçu l'appel, il était rendu à l'endroit désigné et sauvait ceux qui pouvaient l'être. Le seul moment où il n'y a personne au bureau, c'est de 4 à 8 heures du matin, soit une période de 4 heures et pendant ce temps, il y a contact téléphonique direct entre le bureau et les gens que ce service touche. Il y a peut-être une pénurie de personnel mais il est certain que ce n'est pas là la cause dans ce cas-ci.

M. Douglas: A part les quelques remarques que le ministre a faites et qui n'avaient rien à voir avec le sujet, puis-je lui demander s'il fera faire une étude approfondie de la situation afin de voir si on aurait pu éviter ces pertes de vie ou si on pourra en éviter dans des circonstances semblables à l'avenir en ayant un personnel complet en service 24 heures sur 24?

M. Marchand (Langelier): Je répète que dans ce cas, quatre minutes se sont écoulées entre l'alarme et le sauvetage. Je fais faire une nouvelle vérification pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de pertes de vies à cause d'une pénurie de personnel.

* * *

● (1450)

AFFAIRES INDIENNES

COLOMBIE-BRITANNIQUE—LES REVENDICATIONS DES AUTOCHTONES—LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au très honorable premier ministre. Voudrait-il nous dire sur quoi il se fonde pour dire que les Indiens de la Colombie-Britannique réclament, «la moitié de la Colombie-Britannique», s'il a vraiment lu le mémoire tout à fait raisonnable, clair et juste sur les réclamations des indigènes présenté au premier ministre et au gouvernement en juillet dernier par

Questions orales

l'Association des chefs indiens de la Colombie-Britannique et où veut-il en venir avec ces déclarations exagérées et sans fondement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Ainsi formulée, cette question n'est pas recevable.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LA SUPPRESSION DU DÉDOUANEMENT AU DÉPART—LES NÉGOCIATIONS CANADO-AMÉRICAINES ET LA POSSIBILITÉ DU RÉTABLISSEMENT

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports au sujet du dédouanement préalable et de sa déclaration du 26 avril concernant l'intention du Canada d'y mettre fin. Comme le gouvernement canadien a indiqué aux États-Unis que le rétablissement de ce dédouanement devra faire l'objet de négociations dans le cadre des ententes aériennes bilatérales actuelles, le ministre peut-il nous dire si de nouvelles négociations ont été entamées avec des représentants des États-Unis à ce sujet et si le dédouanement préalable sera rétabli?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il y aura une nouvelle série de négociations le 28 mai. Tout comme le député, je devrai attendre d'ici là pour en connaître le résultat.

* * *

LES PÊCHES

LE HOMARD—DEMANDE DE PROLONGATION DE LA SAISON EN RAISON DES GLACES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement et des Pêches. Comme la glace dans la région atlantique nuit à la pêche au homard en bien des endroits, le ministre nous dirait-il s'il a reçu des nouvelles de ses fonctionnaires régionaux et s'il va remédier à la situation en prolongeant la saison de pêche au homard dans ces régions?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, c'est une idée à laquelle on songe actuellement.

* * *

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

L'ENGAGEMENT À TITRE DE VÉRIFICATEUR PAR L'ANCIEN MINISTRE M. EDGAR BENSON, D'UNE FIRME À LAQUELLE IL AVAIT ÉTÉ ASSOCIÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au premier ministre s'il y a eu enquête au sujet de l'allégation voulant qu'au cours de l'année 1968 alors que la Société centrale d'hypothèques et de logement relevait de sa compétence, monsieur Edgar Benson ait nommé, à titre de vérificateur de la Société, une firme à laquelle il avait été associé dans le passé?